

COMMUNE DE SOISY-SUR-ECOLE



ARRÊTÉ DU 31 OCTOBRE 2019
N°2019-32

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

VU le Code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 à L.2213-6

VU le Code de la Voirie Routière, notamment son article L.113-2

VU le Code de la Route, notamment ses articles L.130-1-1 à L.411-1, R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8e partie - signalisation temporaire

VU l'organisation du cortège Halloween par les parents d'élèves représentants, l'école des Deux-Tertres, l'association les Amis de Soisy avec le concours de la Municipalité le jeudi 31 octobre 2019 à partir de 18H00,

VU la demande faite par Monsieur Yannick Yann QUEGUINER pour permettre le défilé de Halloween au départ de la place de l'Ancienne Gare, en passant la rue Saint-Spire, la Grande Rue, à l'arrivée place de la Mairie, et la rue des Fourneaux,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prendre toutes mesures utiles pour assurer la sécurité de la circulation afin de permettre le passage du cortège de Halloween le jeudi 31 octobre 2019 à partir de 18h00 au départ de la Place de l'Ancienne Gare en passant la rue Saint-Spire, la Grande Rue, à l'arrivée place de la Mairie et la rue des fourneaux

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Le jeudi 31 octobre 2019 à partir de 18h00 et jusqu'à 20h00 l'encadrement du cortège aura à sa charge la sécurité des personnes et de la circulation des véhicules.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Soisy-sur-École.

Article 3 : Monsieur Bernard MARMIER maire-adjoint de la commune de Soisy-sur-École, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Milly-la-Forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Soisy-sur-Ecole, le 31 octobre 2019

Pour Philippe BERTHON, Maire et par délégation,
Bernard MARMIER, Maire-adjoint



Bernard MARMIER
Maire Adjoint